

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU LUNDI 17 JUIN 2019 ET
DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU JEUDI 20 JUIN 2019**

2018 était le premier exercice budgétaire soumis au plafonnement par l'Etat de l'évolution des dépenses de fonctionnement du Conseil départemental. En plus de représenter une contrainte nouvelle, ce plafond de 1,2% des dépenses avait une symbolique forte : l'Etat manifeste ainsi sa volonté d'encadrer davantage l'action des collectivités.

Un budget maîtrisé avec des investissements en hausse

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2018 s'établissent à 672M€, en hausse de 0,7% par rapport à 2017. L'épargne brute, qui témoigne de notre capacité d'autofinancement, atteint 85M€ en 2018.

Enfin, les dépenses d'investissement sont en hausse de 6%, et atteignent 137M€.

L'Oise protège son environnement et s'investit pour ses sites naturels

- ❖ 7 subventions pour un montant total de 93 000€ ont été individualisées au profit de syndicats de rivières pour l'entretien des cours d'eau.
- ❖ Le nouveau programme stratégique pour la gestion des marais de Sacy a été approuvé. Il sera proposé prochainement pour l'ouverture au public et la valorisation scientifique du site.

Un programme pour l'amélioration des logements des propriétaires modestes renouvelé

- ❖ En mai dernier, pour les besoins du renouvellement du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental, une nouvelle convention avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a été signée. Les objectifs de ce programme sont d'offrir aux Oisiens modestes une ingénierie de qualité pour les travaux, notamment d'efficacité énergétique ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie mais aussi de permettre la mobilisation des subventions de l'ANAH au bénéfice de ces foyers.
- ❖ Dans cette continuité, le nouveau marché pour le PIG 2019-2022 a été attribué au groupement Soliha, pour un montant total de 699 000€ sur la durée totale de 4 ans. Ce marché devrait être opérationnel au profit des Oisiens à la rentrée.
- ❖ L'accès au logement, une nécessité pour tous : Des crédits supplémentaires à hauteur de 20 000€ ont été inscrits, dans le cadre du programme d'intérêt général, pour permettre la mise en place d'un partenariat innovant avec La Poste, qui permettra de toucher des bénéficiaires supplémentaires. Ce dispositif propose une sensibilisation auprès des ménages éligibles au dispositif de l'ANAH, la réalisation d'un diagnostic énergétique du logement et la remise aux propriétaires d'un kit éco-énergie. Il se fera grâce au passage d'un facteur chez les particuliers propriétaires afin de détecter les ménages en situation de précarité énergétique.

L'Oise : premier partenaire des communes

En 2019, le budget consacré à l'aide aux communes atteint 50M€.

- ❖ Des autorisations de programmes à hauteur de 11,8M€ ont été affectées dont :
 - ✓ 798 000€ en faveur de la vidéoprotection et de l'équipement des polices municipales
 - ✓ 1,5M€ en faveur de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable
 - ✓ 812 000€ en faveur de la rénovation du patrimoine public
- Par ce biais, 378 projets portés par des communes ou des intercommunalités sont soutenus.

Enfin, le Conseil départemental soutient la construction de trois nouveaux terrains synthétiques à hauteur de 30% à Beauvais, Compiègne et Senlis.

Nous avons eu le plaisir de réaliser un terrain synthétique à Choisy-au-Bac, qui sera très rapidement opérationnel.

L'Oise dynamique : le réseau routier au centre des priorités

En 2019, le budget consacré aux rénovations routières s'élève à 72M€, dont 62M€ en investissement. Le budget consacré aux rénovations seules atteint quant à lui 41,3M€.

- ❖ Les autorisations de programmes pour 2019 ont été abondées à hauteur de 3M€.
- ❖ Pour permettre la réalisation de la Trans'Oise entre Rainvillers et Auneuil dès cette année 240 000€ ont été votés.

L'Oise protectrice : engagée pour la santé et contre la désertification médicale

Dans le cadre du plan Oise santé, 13 professionnels (dermatologues, sages-femmes, kinésithérapeutes et généralistes) ont été subventionnés pour un total de 133 000€, dont 90 000€ sous forme de prêt à taux zéro dans le cadre de l'aide à l'installation de nouveaux professionnels de santé dans l'Oise.

L'Aide sociale à l'Enfance au cœur des compétences du Conseil départemental

L'augmentation du nombre de jeunes pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), notamment les mineurs étrangers non-accompagnés, a nécessité des ajustements de crédits. A titre d'exemple, il y avait 414 mineurs étrangers accueillis par le Conseil départemental au 30 avril, contre seulement 360 quatre mois plus tôt.

L'Oise engagée pour l'éducation et la jeunesse

Au service des collégiens et des jeunes Oisiens, le Conseil départemental a voté :

- ❖ Une augmentation des crédits pour le financement du Pass Permis de 92 000€, pour tenir compte de la demande croissante (cela représente une hausse de 8% et permettra le financement de près de 2 200 pass cette année).
- ❖ 170 000€ en investissement pour l'achat d'une solution de suivi des stocks des restaurations scolaires, qui permettra notamment d'identifier les produits locaux entrant dans la composition des repas
- ❖ Une augmentation de 8 000€ des crédits pour les aides à la scolarité, pour permettre de récompenser, non plus le 1er mais les 3 meilleures élèves de chaque collège à hauteur de :
 - ✓ 120€ pour le 1^{er}
 - ✓ 80€ pour le 2nd
 - ✓ 40€ pour le 3^{ème}

L'Oise des Droits et des Devoirs : les actions éducatives et citoyennes :

Pour la prochaine année scolaire, deux nouvelles actions éducatives à destination des collégiens de l'Oise verront le jour :

- ❖ Jeunes Oisi'ens, agissons pour la biodiversité, qui permettra la mise en place de projets visant à protéger ou valoriser la biodiversité
- ❖ Sport'Oise 60, pour valoriser la pratique sportive comme source d'épanouissement et d'intégration, pour les personnes handicapées notamment.

L'Oise soutient la pratique sportive

Dans le cadre du dispositif Club sport 60, ont été votées :

- ❖ 58 subventions en fonctionnement pour un montant de 229 000€
- ❖ 49 subventions en investissement pour un montant de 35 000€

Ces aides financent la rémunération d'entraîneurs, l'accueil de sportifs handicapés ou l'acquisition de matériel.

- ❖ 48 000€ pour soutenir l'organisation du Trophée L'Equipe, compétition prestigieuse de pétanque, qui permettra à notre Département de rayonner internationalement.

L'Oise soutient les associations

- ❖ 60 subventions d'animation locale ont été votées pour un montant total de 140 000€.
- ❖ Une subvention à hauteur de 64 000€ a également été accordée à l'association France parrainage, dont l'activité consiste en un soutien affectif, éducatif et moral donné à un enfant en vulnérabilité, par des personnes ou des familles bénévoles l'accueillant hors de son domicile.
Cette subvention permettra à l'association de procéder au recrutement des familles (enquêtes sociales et psychologique) et d'accompagner les parrains/marraines tout au long de la relation.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 8 JUILLET 2019

L'Oise : premier partenaire des communes

812 000€ ont été votés pour financer des équipements de sécurité routière.

L'Oise soutient le monde agricole

Dans le cadre de la nouvelle aide à la diversification des exploitations agricoles, deux premières subventions pour la création d'ateliers de production de groseille d'une part et de fromage de chèvre d'autre part ont été individualisées pour un total de 20 000€.

L'Oise dynamique : le réseau routier au centre des priorités

En 2019, le budget consacré aux rénovations routières s'élève à 72M€, dont 62M€ en investissement. Le budget consacré aux rénovations seules atteint quant à lui 41,3M€.

- ❖ Des ajustements financiers pour la réalisation d'opérations votées ainsi que l'ajout de deux opérations sur les RD 59 et 915 ont été approuvées. Au total, ces propositions représentent 2M€.
- ❖ En parallèle, le juge de l'expropriation sera saisi pour les besoins du doublement de la RD200 entre la RD1016 et le giratoire des Pommiers à Villers-Saint-Paul.

L'Oise protectrice : engagée pour la santé et contre la désertification médicale

- ❖ Dans le cadre du plan Oise santé, 3 subventions ont été individualisées pour un total de 9 000€, ainsi que 3 prêts pour 15 000€ au profit de trois kinésithérapeutes qui s'installent au Plessis-Belleville.
- ❖ En parallèle, 10 000€ de subventions sur 3 ans seront versés à l'ELIZ, Entente Interdépartemental de Lutte contre les Zoonoses, pour la réalisation d'une étude nationale sur la maladie de Lyme. Le premier versement, en 2019, représente 3 000€.

L'Oise engagée pour l'éducation et la jeunesse

- ❖ Au service des collégiens et des jeunes Oisiens, 1M€ d'aide aux investissements des collèges privés ont été votés. Ces aides, dites « Loi Falloux », sont facultatives mais permettent d'accompagner les collèges privés qui accueillent un nombre croissant d'élèves de l'Oise. Ce budget est passé de 550 000€ en 2015 à 750 000€ en 2016 pour atteindre aujourd'hui 1M€.

L'Oise soutient la pratique sportive

Le Conseil départemental s'engage auprès des athlètes de haut niveau. Ainsi ont été votées :

- ❖ 102 bourses au profit des athlètes de haut niveau de l'Oise pour un montant de 65 000€ au total.
- ❖ Une subvention exceptionnelle de 3 000€ à Céline Goberville, pour lui permettre la poursuite de sa préparation aux prochains jeux olympiques. Tireuse française, Vice-championne olympique au pistolet 10 mètres lors des Jeux de Londres en 2012 et double championne d'Europe au pistolet 10 mètres, elle fait partie de l'AS Tir de Creil.
- ❖ L'attribution de compléments de subventions pour :
 - L'AS Beauvais Oise Football, d'un montant de 20 000€ pour tenir compte de sa deuxième place dans le championnat national.
 - Le FC Chambly, d'un montant de 15 000€ pour tenir compte de sa montée en Ligue 2.

Trois communes ont été retenues, suite à leur candidature, pour l'accueil d'équipements sportifs de proximité : Bornel, Jouy-sous-Thelle et Longueuil-Sainte-Marie.

L'Oise engagée pour la culture pour tous

- ❖ Pour la troisième année du programme, le Conseil départemental renouvelle son soutien au projet DEMOS, mis en œuvre dans l'agglomération du Beauvaisis. Ce soutien, à hauteur de 60 000€ fait du Département le premier financeur de ce projet lancé en 2017 pour éduquer à la musique les plus jeunes, en partenariat avec la Philharmonie de Paris.
- ❖ Dans le cadre de l'aide aux cinémas de proximité, 12 subventions ont été individualisées pour un montant total de 53 000€.
- ❖ Enfin, le contrat départemental de développement culturel, signé avec la DRAC et le rectorat d'Amiens, sera renouvelé pour trois ans. Il permet aux collégiens de l'Oise de bénéficier d'interventions culturelles de qualité dans le cadre de leur scolarité. Son coût s'est élevé à 350 000€ par an ces dernières années, dont 90 000€ financés par la DRAC.

Le Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville rouvrira bientôt ses portes

Un point de situation concernant le Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville a été communiqué. Ce parc appartient au Département depuis 1985. En 2013 sa gestion a été confiée à l'association CCR Jean-Jacques Rousseau. Celle-ci assurait notamment l'entretien du parc, l'animation et l'ouverture au public. Au total, ces dix dernières années, plus de 6,3M€ ont été dépensés par la collectivité pour le fonctionnement de ce site. Ce coût, de 650 000 € par an ces dernières années, était devenu difficile à supporter compte tenu de la très faible fréquentation du lieu.

Suite à la dissolution en mai dernier de l'association CCR Jean-Jacques Rousseau, sur décision de son assemblée générale, le Conseil départemental met tout en œuvre depuis plusieurs semaines afin de préparer la réouverture au public du parc, fermé depuis le début de l'année 2019. Ainsi, le Conseil départemental de l'Oise rouvrira le parc à compter de début août. Le département reprend également à sa charge l'entretien de ce site, en intégrant les quatre jardiniers de l'association aux effectifs départementaux.

Dans l'intérêt des Oisiens et des visiteurs extérieurs, l'entrée sera gratuite, du mercredi au dimanche de 11 heures à 18 heures avant une fermeture saisonnière à l'automne.

Dans le même temps, le Département mène une réflexion autour de l'avenir du Parc Jean-Jacques ROUSSEAU.

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIÈGNE 1

- ❖ **Club sport « 60 » - Acquisition de matériel sportif :**
 - 177 € à l'association pour le sport, la culture et les loisirs de Rethondes,
 - 1 173 € à l'association pour le tennis à Margny,
 - 1 200 € à l'association badminton Club Compiégnois,
 - 1 200 € à l'association Centre des Arts martiaux chinois de l'Oise,
 - 192 € à l'association Maestria Twirling Club de Compiègne,
 - 1 200 € à l'association Vie au Grand Air,
 - 1 200 € à l'association Football club de Compiègne.

❖ **Club sport « 60 » - Rémunération des entraîneurs :**

- 748 € à l'association pour le sport, la culture et les loisirs de Rethondes,
- 2 244 € à l'association pour le tennis à Margny,
- 319 € à l'association badminton Club Compiégnois,
- 7 160 € à l'association Centre des Arts martiaux chinois de l'Oise,
- 7 343 € à l'association Vie au Grand Air,
- 4 039 € à l'association Compiègne Volley,
- 1 979 € à l'association Margny sports et loisirs,
- 256 € à l'association Twirling Club Margotin,
- 806 € à l'association Football Club de Compiègne.

❖ **Animation locale :**

- 17 000 € à l'association Compiègne Equestre pour l'organisation de Concours de Dressage Internationaux (CDI) dont un CDI de niveau 5 étoiles (FED Nations Cup) du 16 au 19 mai 2019,
- 1 000 € à l'association Cycliste de Margny-lès-Compiègne pour l'organisation de 7 courses cyclistes au cours de l'année 2019, dont la course professionnelle UCI Paris-Chauny,
- 300 € au Badminton Margny-Venette pour l'organisation de la 4^{ème} édition du tournoi des jeunes plumes les 29 et 30 juin 2019 à Margny-lès-Compiègne,
- 5 000 € au Festival des Forêts pour le mapping vidéo les 1^{er}, 2, 3 juillet 2019 à Saint-Pierre-en-Chastres dans le cadre du festival des forêts,
- 600 € au Compiègne Volley pour l'organisation du tournoi de volley-ball intitulé Compiègne Park le 30 juin 2019 à Compiègne,
- 500 € au VTT Compiégnois pour l'organisation du Raid Impérial Compiégnois le 23 juin 2019 à Compiègne,
- 800 € au Sport Nautique Compiégnois pour l'organisation de la randonnée des Picantins les 13 et 14 juillet 2019 à Compiègne,
- 400 € à l'association La Vie au Grand Air d'Attichy pour l'organisation du Kid's Athlé qui s'est déroulé le 27 avril 2019 à Attichy,
- 204 € à l'association Union fraternelle des tireurs de Tracy-le-Mont dans le cadre du championnat de France de tir indoor 10/18 mètres du 28 janvier au 2 février 2019.

❖ **Aides aux communes :**

- **Commune d'Attichy :**
 - 58 500 € pour l'intégration du réseau France Télécom, rues Faroux Heinold et du 8 mai 1945, RD 16 et 81.
- **Commune de Bitry :**
 - 5 722 € pour l'aménagement de sécurité RD 81 rue Candor, côté Vic-sur-Aisne.
- **Commune de Choisy-au-Bac :**
 - 69 480 € pour la poursuite de la sauvegarde de l'Eglise (3^{ème} tranche),
 - 47 004 € pour l'aménagement de sécurité du pont de l'Aisne : plateaux surélevé, bande cyclable.
- **Commune de Clairoix :**
 - 39 450 € pour l'aménagement de voirie rue et ruelle Margot,
 - 56 980 € l'aménagement de voirie rue du tour de ville du n°2 au n°24.
- **Commune de Compiègne :**
 - 35 000 € pour la rénovation des aires de jeux squares du Puy d'Orléans et Berlioz, aux abords du centre social Pompidou et de l'église Saint Germain,

- **61 600 €** pour le réaménagement des aires de jeux dans les quartiers : sols et jeux squares Guillaumat, Delaïde, les Capucins et Faure/Bizet,
- **42 000 €** pour la rénovation des vestiaires du stade Cosyns,
- **2 730 €** pour l'installation de visiophones pour la sécurité des écoles maternelle J. d'Arc et primaire Pompidou A,
- **45 600 €** pour l'extension du système de vidéoprotection : 12 caméras aux quartiers centre-ville et Royallieu (Carrefour Angélique et Gare),
- **17 130 €** pour l'aménagement des locaux, avenue de Vermandois, pour l'accueil des Restos du cœur,
- **20 060 €** pour le centre technique municipal : aménagement des sanitaires et vestiaires,
- **18 990 €** pour les travaux d'accessibilité sur voiries aux personnes à mobilité réduite, rues Saint Joseph, C.Faroux et de Paris,
- **10 000 €** pour l'arrivée de la 3^{ème} étape des 4 jours de Dunkerque Grand Prix des Hauts-de-France le 16 mai 2019 à Compiègne,
- **5 000 €** pour le mapping vidéo intitulé « Compiègne dans l'histoire de France » du 23 août au 8 septembre et du 18 au 27 octobre 2019.
- **Commune de Couloisy :**
 - **2 300 €** pour l'installation d'un columbarium.
- **Commune de Margny-lès-Compiègne :**
 - **17 320 €** pour l'extension du système de vidéoprotection, 2 caméras.
- **Commune de Jaulzy :**
 - **5 110 €** pour l'aménagement du chemin du bosquet afin de canaliser les eaux pluviales.
- **Commune de Rethondes :**
 - **15 910 €** pour la restauration d'un mur d'enceinte en pierre situé 19 rue de Verdun (ancien presbytère).
- **Commune de Saint-Crépin-aux-bois :**
 - **9 990 €** pour les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, à la Mairie et la salle multifonctions.
- **Commune de Tracy-le-Mont :**
 - **25 520 €** pour la remise en état des rues Montinette, de la Montagne et Grande rue suite aux inondations et coulées de boue du 29 mai 2018,
 - **1 006 €** pour la création d'un plateau surélevé, chemin de l'Ecafaut.
- **Agglomération de la Région de Compiègne :**
 - **38 710 €** pour les études et l'extension des locaux de la banque alimentaire.
- **Communauté de communes des lisières de l'Oise :**
 - **42 390 €** pour l'installation d'un système de vidéoprotection : 14 caméras sur les communes d'Attichy, Couloisy, Jaulzy, Cuise-la-Motte, Tracy-le-Mont et Pierrefonds,
 - **40 000 €** pour l'extension et l'aménagement des bureaux du siège de la communauté de communes à Attichy,
 - **2 000 €** pour l'organisation du spectacle « Aux lisières de l'Histoire – La Révolution à Jaulzy » du 31 mai au 1^{er} juin 2019.
- **Syndicat mixte Oise-Aronde :**
 - **9 105,60 €** pour la tranche n°2 d'entretien pluriannuel de l'Aronde,
 - **16 587 €** pour la tranche n°1 d'entretien pluriannuel des rus forestiers,
 - **3 600 €** pour l'aménagement pédagogique du Marais communal de Monchy Humières : passerelle piétonne, cheminement rive gauche et pupitres d'information.

❖ **Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement 2018 :**

- **26 540,28 €** à la commune d'Attichy,
- **19 048,97 €** à la commune d'Autrêches,
- **18 841,13 €** à la commune de Berneuil-sur-Aisne,
- **20 854,35 €** à la commune de Bienville,
- **18 629,27 €** à la commune de Bitry,
- **33 300,79 €** à la commune de Choisy-au-Bac,
- **26 808,40 €** à la commune de Clairoix,
- **20 189,98 €** à la commune de Couloisy,
- **20 087,34 €** à la commune de Courtieux,
- **20 125,34 €** à la commune de Janville,
- **20 336,45 €** à la commune de Jaulzy,
- **18 654,32 €** à la commune de Moulin-sous-Touvent,
- **24 336,29 €** à la commune de Nampcel,
- **18 788,59 €** à la commune de Rethondes,
- **18 801,12 €** à la commune de Saint-Crépin-aux-Bois,
- **18 637,45 €** à la commune de Saint-Pierre-les-Bitry,
- **24 638,56 €** à la commune de Tracy-le-Mont,
- **25 655,70 €** à la commune de Trosly-Breuil.

❖ **Contractualisation culturelle :**

- **20 000 €** à l'association Les Amis du Film de Compiègne.

❖ **Transports d'élèves bénéficiant des dispositifs en alternance ou de découverte professionnelle :**

- **110 €** au Collège Debussy à Margny-lès-Compiègne pour le transport des élèves dans le cadre de la découverte professionnelle du 6 mars 2019.

❖ **Réseau routier:**

- **160 000 €** pour la rénovation de la RD 16 d'Attichy à Jaulzy.



Danielle CARLIER



Eric de VALROGER